

# SACRe

(SCIENCES, ARTS, CRÉATION, RECHERCHE)

DOCTORAT D'ART ET DE CREATION

Université Paris Sciences et Lettres

Conservatoire national supérieur d'art dramatique (CNSAD-PSL)  
Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris (CNSMDP)  
Ecole nationale supérieure des arts décoratifs (ENSAD)  
Ecole nationale supérieure des beaux-arts (ENSBA)  
Ecole nationale supérieure des métiers de l'image et du son (La fémis)  
Ecole normale supérieure (ENS-PSL)

**Appel à candidatures**  
**Concours d'entrée 2021**

# SACRe

## Concours d'entrée 2021

Les candidatures doivent être adressées par courriel à l'adresse suivante : [maud.girault@cnsad.fr](mailto:maud.girault@cnsad.fr)

Les inscriptions sont ouvertes du **09 mars au 06 mai 2021 à 16 heures (heure de Paris)**.

### 1. Admissibilité

Deux étapes d'admissibilité :

- **Une présélection sur examen des dossiers de candidature** par un jury interne au CNSAD-PSL aura lieu au début du mois de juin 2021 Les candidates et les candidats seront informés du résultat par mail ;
- **Une audition et un entretien avec les candidates et les candidats présélectionnés (45 mn)**. Le jury sera composé d'au moins cinq personnes, dont la directrice du Conservatoire et au moins un membre de l'équipe pédagogique du Conservatoire. Des personnalités extérieures à l'établissement pourront compléter le jury. L'audition consiste en la présentation d'une maquette dont la durée se situe entre cinq et dix minutes. Cette maquette prendra la forme qui convient à la candidate ou au candidat et doit donner au jury une idée concrète de sa personnalité et de sa recherche. Toute demande technique doit être signifiée au préalable, dans la semaine qui précède l'audition, à l'adresse suivante : [maud.girault@cnsad.fr](mailto:maud.girault@cnsad.fr). Il y sera répondu dans la mesure du possible.  
L'entretien qui suit porte sur le parcours de la candidate ou du candidat, la nature de sa recherche, les contacts qu'elle ou qu'il a déjà mis en œuvre pour la mener à bien et les partenariats qu'elle ou qu'il envisage. L'attention du jury se porte également sur la pertinence de la présence du projet au sein de l'établissement et sa faisabilité au sein de l'organisation globale de l'établissement.

**L'épreuve d'admissibilité est prévue début juillet 2021 et sera communiquée ultérieurement sur le site internet du CNSAD-PSL.**

**Les dossiers de candidature devront être composés de :**

- Une fiche de renseignements téléchargeable sur le site du CNSAD-PSL ;
- La copie d'une photo d'identité ;
- La copie du diplôme requis (master 2 ou équivalent) ;
- Une copie de la carte d'identité ou du passeport ;
- Pour les candidates et les candidats qui ne sont pas ressortissants d'états francophones, un certificat émanant d'un organisme agréé par le gouvernement français, attestant d'un niveau en langue française au moins égal à B2 dans l'échelle des niveaux communs de référence du Conseil de l'Europe ;
- Une lettre de motivation expliquant l'intérêt pour la candidate ou le candidat à accéder à cette formation (2500 signes environ) ;
- Un curriculum vitae précisant notamment les institutions où la candidate ou le candidat s'est formé, les professeurs avec lesquels elle ou il a travaillé, les prix ou autres récompenses obtenus, ou mentions aux examens et concours académiques, etc. ;
- Un dossier artistique retraçant l'évolution et les développements récents des travaux de la candidate ou du candidat ; pour les œuvres numériques susceptibles d'accompagner le dossier, un lien vers une sélection d'extraits en ligne d'une durée maximale de 10 minutes est demandé ;
- Un projet de thèse (10 pages dactylographiées, maximum 20 pages avec les documents visuels) présentant le projet de la candidate ou du candidat et son opportunité à s'inscrire dans la formation doctorale SACRe ;
- Deux lettres de recommandation au moins rédigées par des chercheuses ou des chercheurs et

- personnalités reconnues du monde des arts et du spectacle vivant ;
- Si possible, une lettre mentionnant l'acceptation d'une directrice ou d'un directeur de thèse ou d'une co-directrice ou d'un co-directeur, enseignante ou enseignant artiste ou théoricienne et théoricien.

**NB : Le projet de thèse devra impérativement être rédigé en français. Les autres documents peuvent être proposés en français ou anglais.**

## **2. Admission définitive**

Après consultation des dossiers et des rapports établis par chaque établissement, l'admission définitive est prononcée par un jury plénier constitué des responsables de la recherche de chaque établissement et de la directrice de l'Ecole Doctorale 540.

Les résultats définitifs seront annoncés mi-juillet 2021 à la suite de la réunion du jury plénier.

Après l'admission définitive, la double inscription (avec paiement unique des droits) au Conservatoire National Supérieur d'Art Dramatique d'une part, et à PSL d'autre part, est nécessaire pour pouvoir signer son contrat et suivre la formation.